École Laberge

315, rue Rideau
Châteauguay (Québec) J6J 1S1
Téléphone : (514) 380-8899, poste 4412
Télécopieur : (450) 698-5007

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
Québec

PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement

Le mardi 10 novembre à 19 h

Réunion faite par Microsoft Teams

Sont présents :
Mme Lucie Berthelotte, présidente
Mme Mylène Bergevin, vice-présidente
Mme Johannie Delisle, parent
Mme Karine St-Jean, parent
Mme Marie-Ève Hamel, parent
Mme Marie-Noël Levert, parent
Mme Sophie Chevalier, enseignante
Mme Josiane Laberge, enseignante
Mme Marie-Ève Houle, enseignante
M. Michel Chalifour, directeur
Mme Brigitte Primeau, directrice adjointe
Mme Marie-Claude Hamelin, observatrice
Mme Julie Therrien, Service de garde

Sont absents :
Aucun absent

1. **Mot de bienvenue**
   Mme Lucie Berthelotte souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CE-20-21-06

Il est ***proposé par Mme Marie-Eve Houle***, d'adopter le l'ordre du jour tel que présenté.
Secondée par Mme Mylène Bergevin.

3. **Lecture et adoption du procès-verbal du 6 octobre 2020.**

CE-20-21-07

Il est ***proposé par Mme Karine St-Jean,*** d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 6 octobre avec la modification suivante :

- Au point 15*, ''recevoir un prix de 3 000 $''* devrait lire : *''recevoir un prix **jusqu'à** 3 000 $''* et que pour les modules de jeux nous devrions lire *''l'enseignante doit réserver une plage horaire selon son* désir'' et non *''selon un horaire bien précis''*.

Secondée par Mme Sophie Chevalier.

4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi au procès-verbal. Toutefois ***Mme Marie-Noel Levert,*** soulève un point ultérieurement abordé au sujet des cahiers d'anglais, si la possibilité de le faire évaluer était envisageable. ***M. Chalifour*** nous informe que le contenu pédagogique des cahiers d'éducation ne relève pas des fonctions du CÉ, mais que toutefois il verrait à y faire vérifier le contenu afin de s'assurer que celui-ci respecte toujours le curriculum.

5. Sujets courants

- *Mot de la représentante du comité de parents*

  Mme Lucie Berthelotte nous informe que la rencontre du comité de parents a eu lieu via Teams et que plusieurs parents y avaient participé. Certains parents s'inquiétaient face à l'éducation à domicile lorsqu'un élève avec des symptômes de COVID-19 est retiré (1 élève uniquement, pas dans un cas de classe complète). L'élève qui présente des symptômes doit rester à la maison en isolement de façon préventive, mais celui-ci se retrouve à manquer de la matière par faute de temps en classe, qui ne sera pas revue. Les parents ont donc demandé s'il y aurait possibilité d'avoir un système de tutorat sous forme de capsules via Teams, YouTube, AllôProf. ***Mme Pascale Gingras***, présente lors de la rencontre du comité de parents a mentionné qu'il y aurait discussion à ce sujet.

  M. Bouthillette a abordé le calendrier scolaire modifié avec les 3 journées pédagogiques additionnelles en informant que chaque école avait la discrétion de choisir ces journées, mais qu'il ne devait pas y avoir 2 journées dans le même mois et que si le SDG était ouvert que celui-ci ne pourrait pas charger des frais aux parents ni prévoir de sortie extérieure.

  Il n'a pas encore eu de nouvelle quant aux examens du Ministère mais qu'un suivi était attendu. Un soutien informatique pourrait se voir disponible aux parents si l'éducation devait basculer pour s'effectuer entièrement à la maison.

  Mme Marie-Noel Levert soulève qu'il y aura un groupe de Sec.5 en informatique qui sera en stage à l'hiver afin d'offrir du soutien informatique dans les écoles.

- *Mot de la responsable du service de garde*

  Mme Julie Therrien nous présente le document sur les règles de fonctionnement du SDG, qui doit être approuvé annuellement vu la révision de celui-ci. Pour cette année, les modifications apportées touchent des changements causés par la COVID-19. Il est ***proposé par Mme Johannie Delisle***, d'adopter le document tel que présenté. ***Secondée par Mme Marie-Noel Levert.***

CE-20-21-08

  Mme Julie Therrien nous mentionne également que le système de texto pour les départs du SDG fonctionne beaucoup mieux.

- *Mot du représentant des enseignants*
  Mme Josiane Laberge soulève que les élèves sont plus distraits en classe vu les travaux de la rue Doucet et mentionne que les élèves sont bons avec le respect des mesures sanitaires.
  Elle mentionne également que ***M. François Duval*** est présent pour aider les professeurs avec TEAMS et les diverses plateformes informatiques utilisées.

6. Information de la direction

- *Formation obligatoire du CÉ*
  M. Chalifour précise que les formations sont obligatoires pour les membres du CÉ et il est proposé qu'une révision sous forme de quiz amusant soit effectuée lors de la prochaine rencontre du CÉ, soit le 8 décembre prochain, afin de s'assurer que tous les membres ont bien assimilé l'information.

- *Planification pédagogique en cas de fermeture de classe*
  M. Chalifour nous indique que seulement 4 classes ont dû basculer vers l'éducation à la maison depuis le début de l'année scolaire et qu'aucun autre cas de COVID-19 n'a été signalé depuis. Il nous informe que chaque classe possède une classe virtuel TEAMS lorsque la classe est en isolement à la maison. Il nous mentionne que depuis le début de l'année scolaire ***M. François Duval*** est libéré de ses fonctions d'enseignement d'éducation physique pour venir en aide aux professeurs, parents et élèves avec les diverses plateformes informatiques utilisées et ce, 1 semaine complète toutes les 6 semaines pour un total de 5 fois durant l'année scolaire.

- *Débarcadère (état de situation)*
  La direction nous informe que nous entamons la 2e semaine des travaux sur la rue Doucet et que malgré le bruit intense il soulève l'adaptation positive des professeurs et des élèves durant cette période. Il nous est mentionné que le fonctionnement du stationnement du côté de l'école (avec les signaleurs) fonctionne bien, mais qu'une demande à la ville a été effectuée pour que l'allumage des lumières sur le terrain soit effectué, car à la tombée du soleil il fait très noir et pour des raisons de sécurité il serait préférable que cette zone soit éclairée. Le Centre de services fera également l'installation d'une lumière au courant de la semaine prochaine.

7. Points à adopter

- *Règles de fonctionnement du SDG*
  Ce point a été proposé et adopté au point 5.

- *Photo scolaire*
  Puisque nous avons basculé en zone rouge, ***Mme Primeau*** informe le conseil d'établissement que la séance de photos scolaires prévue le vendredi 9 octobre prochain sera déplacée à une date ultérieure. La date restera à déterminer, et ce, selon les directives de la santé publique.

8. Points en consultation

- Il a été abordé le sujet d'une infirmière pouvait être mis à la disposition des écoles afin de former les professeurs. On nous informe que la demande peut être effectuée par la Direction de l'école afin de recevoir une visite d'une infirmière pour pouvoir offrir une petite formation aux professeurs étant donné que la présence d'une infirmière à temps complet n'est pas possible.
- ***Mme Lucie Berthelotte*** nous parle du conférencier *Guillaume Dulude* qui offre des conférences sur l'anxiété. Nous verrons s'il est possible d'obtenir une conférence de ce genre via TEAMS et les coûts reliés à celle-ci. Suivi à venir pour les possibilités et les frais.
- ***M. Chalifour*** nous fait part qu'il y aura 2 formations sans frais pour les parents du préscolaire sur *les écrans* et sur *la discipline positive.*

9. Points en suivi

- *Cafétéria*
  On nous informe qu'encore une fois cette année, un budget est prévu pour offrir un repas aux élèves de familles plus démunies tout au long de l'année scolaire. La somme de 400$ était restante du budget de l'an passé et il y a un 500$ additionnel de la part de la St-Vincent-de-Paul.
- *Calendrier scolaire 2021-2022*
  Celui-ci devra être présenté aux membres du CÉ.

10. Autres sujets

- *Journées pédagogiques supplémentaires*
  Mme Mylène Bergevin interroge la Direction quant au fonctionnement des 3 journées supplémentaires qui sont ajoutées au calendrier scolaire 2020-2021. M. Chalifour nous informe que les 3 journées additionnelles n'ont pas toutes été établies, mais qu'une de ses journées était actuellement officielle, soit celle du 11 décembre prochain. Il nous informe également que ses journées ne seront pas reprises ce qui fait qu'il y aura 177 jours d'école au lieu de 180 jours.

11. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

12. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue pour le 8 décembre prochain par visioconférence (Teams) à 19 h.

13. Levée de l'assemblée

CE-20-21-09

La levée de l'assemblée est ***proposée par Mme Johannie Delisle***.
Secondée par Marie-Ève Hamel.